

Le dépôt des candidatures pour les élections législatives vénézuéliennes s'ouvre ce lundi



Caracas, 3 août (RHC-PL)- Au Venezuela, le dépôt des candidatures aux élections législatives du 6 décembre prochain s'ouvre ce lundi. Les candidats qui brigueront 167 sièges de l'Assemblée Nationale pourront s'inscrire jusqu'au 7 août.

La loi électorale vénézuélienne établit que les candidats aux élections législatives peuvent être désignés par des organisations, des groupes d'électeurs, des citoyens, des communautés ou des groupes d'autochtones.

Les listes de candidats qui ne sont pas issues d'élections primaires doivent être paritaires : la proportion doit être de 50% de femmes et de 50% d'hommes, selon une réglementation spéciale adoptée le 25 juin dernier.



Radio Habana Cuba